



VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE
21983 habitants
Membre d'Orléans Métropole

RECRUTE PAR VOIE CONTRACTUELLE

2 agents de surveillance des écoles H/F
à temps non complet 50 %
en CDD de 3 mois

au sein de la police municipale

PROFIL DE POSTE

Placé-e sous l'autorité du responsable du centre de supervision urbain (CSU) de la police municipale, vous assurez la sécurité sur les entrées et sorties des écoles.
Vous assurez également des missions de vagemestre.

Missions de l'agent :

Missions principales :

Sous l'autorité directe du chef de service et/ou du chef de service adjoint vous assurez les missions suivantes :

- assurer la sécurité des élèves sur les passages piétons aux abords des établissements scolaires, ainsi qu'aux abords des arrêts du centre de loisirs,
- renseigner les usagers des voies publiques,
- avoir un contact permanent avec la population,
- faire le portage de plis sur la collectivité mais aussi sur l'agglomération,
- faire la distribution d'informations aux riverains,
- mener une action proche des habitants par l'accueil et privilégier de bonnes relations avec le public.

Missions ponctuelles

Le-la titulaire du poste est amené-e à renforcer la police municipale lors de manifestations sportives ou culturelles exceptionnelles, en soirées, dimanches et jours fériés.

Dans ce cas, les seules missions qui pourront lui être confiées seront une présence sur des points stratégiques « barrières » pour renseigner les usagers.

Horaires annualisées reparties comme suit :

Hors vacances scolaires

Présence sur Point école (2 entrées et 2 sorties) :

- 08h00 – 08h45
- 11h00 – 11h45
- 13h00 – 13h45
- 16h00 – 16h45

A l'année

- participation aux manifestations le soir, les fériés et les week-ends dans l'annualisation.

Compétences :

- savoir respecter la confidentialité, être discret et appliquer le devoir de réserve,
- être capable de s'adapter, de prendre des initiatives,
- être autonome et polyvalent,
- avoir le sens de la collaboration et le goût pour le travail en équipe et en transversalité,
- avoir le sens des responsabilités et le respect des procédures,
- être disponible en fonction des obligations du service,
- être titulaire du permis de conduire B.

Relations avec les services de la Mairie :

Liaison fonctionnelle avec les services de la collectivité.

Relations externes à la Mairie :

Liaison fonctionnelle avec les écoles, la préfecture, les habitants.

Rémunération : rémunération statutaire

Poste à pourvoir dès que possible.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame Carole LAURET, responsable du centre de supervision urbain au 02.38.52.40.22 ou Monsieur REDON, responsable de service vie statutaire et rémunération au 02.38.52.40.65.

Merci d'adresser votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 12 octobre 2023** :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret
Direction des Ressources Humaines
47 rue de la Mairie
CS 90009
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

ou via le site de la ville : <https://www.saintjeandebraye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

ou à l'adresse : ressourcesshumaines@ville-saintjeandebraye.fr